Bonjour à tous.

Madame la Vice-Présidente de la ComCom Bretagne Romantique,

Monsieur le maire honoraire, Mesdames et Messieurs du conseil municipal, membres du personnel communal, maires et élus des communes voisines,

M. le Major Lebreton de la brigade de Hédé, Père Joseph Daugan de la paroisse de Tinténiac,

Mesdames Messieurs les représentants des associations communales, du domaine scolaire, artisanal et économique.

Mesdames, Messieurs, **chers tous,**

Merci tout d'abord pour votre présence ce matin pour la cérémonie traditionnelle des vœux de la municipalité,

Et je vous prie d'excuser l'absence de nos élus parlementaires retenus par diverses obligations, M. le président du CD35, M. le Président de la ComCom BR André Lefeuvre représenté par Mme Françoise ROUSSILLAT, et les conseillers municipaux retenus par diverses obligations, leur travail, ou pour raison de santé.

Notre cérémonie des vœux est d'abord celle des remerciements pour l'année écoulée. Remerciements à tous les acteurs de la commune, équipe municipale, agents, membres non élus des différentes commissions sollicités de façon régulière ou ponctuelle, membres du CCAS, nos chefs d'entreprises, nos artisans, nos commerçants, responsables d'associations, bénévoles de la bibliothèque, du site internet et de toutes les manifestations communales et autres. Merci à vous tous. Sans oublier les acteurs de l'environnement communal, que sont la communauté de communes, les syndicats, et en particulier le SIVU Anim'6, qui partage nos locaux à la mairie, dans son action Enfance Jeunesse.

C'est le moment des vœux à tous et à chacun. A vous tous présents ce matin, aux absents qui n'ont pu se déplacer, à vos familles, vos proches et tous ceux qui vous sont chers. Vœux de bonne année, de bonne santé ! Malgré les nuages toujours présents dans notre ciel.

En préparant mon discours des vœux, je n'ai pu m'empêcher de relire ceux des années antérieures. Hélas. Beaucoup de choses reviennent.
Le 10 janvier 2015, venait d'avoir lieu l'attentat de CHARLIE HEBDO ; le 9 janvier 2016, l'attentat du Bataclan du 14 novembre 2015 était dans toutes les têtes, aujourd'hui 7/01/2017, l'année 2016 a été à nouveau témoin de plusieurs attentats, à NICE, à Magnanville, à St Etienne du Rouvray.

Il nous faut constater la répétition tragique de ces événements terribles et espérer pour 2017, une année plus sereine, un apaisement progressif. La fin de la guerre en Syrie qui semble se profiler, la défaite probable de DAECH seront-ils des éléments qui iront dans ce sens ? Espérons.

En France, nous allons vivre un temps fort avec les élections présidentielles et législatives. Malgré les taux assez forts d'abstention, ce sont des élections qui représentent un attrait important pour nos concitoyens. Comme à Québriac, je présume, toutes les mairies ont été littéralement engorgées d'inscriptions. Ces élections apportent généralement un espoir de renouveau, et c'est en ce sens qu'elles nous passionnent.

Avant d'aborder le traditionnel relevé des actions 2016 et une esquisse des projets 2017, je voudrais évoquer avec vous la situation générale de la commune dans son environnement, pratiquement à mi-mandat.

La première partie du mandat consiste d'abord à terminer les projets du mandat précédent, ce qui a été le cas avec la fin des travaux de rénovation du clocher en 2014, l'habitat adapté ouvert le 6 mai 2015, et de lancer des études, réfléchir aux projets, à leur échéancier, à la définition des priorités pour le nouveau mandat. Et c'est simplement après cette phase que commencent à se réaliser ces projets. Nous avons donc eu deux années sans gros projets nouveaux, mais des études : Modification du PLU, réflexion et début des actions sur la valorisation

du patrimoine, étude sur le projet d'extension du réseau d'assainissement et la nouvelle station etc. Cela permet aussi de dégonfler un peu la dette. Celle-ci reste assez élevée, mais notre capacité de désendettement reste toujours autour de 5/6 ans. Et donc, en 2016, ont été lancés effectivement les premiers projets lourds prévus au mandat : vestiaires du foot, extension de l'assainissement collectif à la Ville-Hulin, rénovation de la rue du Courtil-Jamet dont les travaux ont débuté cette semaine.

Nous sommes toujours dans les années fortes de diminution des dotations d'état, après celles de 2014, 2015 et 2016. L'impact va devenir de plus en plus fort sur nos comptes. Pour 2017, le chef de l'état a limité à 50% ce que qu'elle était l'an passé. Cela fera environ 60.000 euros de DGF en moins en 4 ans, soit plus du ¼ de notre résultat annuel, partiellement compensés, pour le moment, par des augmentations de la DSR.

Au niveau communautaire, les EPCI comme la Bretagne Romantique se trouvent dans la même situation que les communes puisqu'elles subissent elles aussi de plein fouet les mêmes réductions. Il faut craindre là aussi une contraction de la dynamique communautaire.

Beaucoup d'inquiétudes donc pour notre capacité future à répondre aux attentes des québriacois.

Nos marges de manœuvre sont limitées, car déjà nous gérons au plus près. Les pistes d'économies concernent le renouvellement continu de l'éclairage public, j'en reparlerai. Nous avons récupéré le transformateur électrique du Courtil Noé et limité les horaires. Nous attendons les propositions de mutualisation de certaines dépenses avec la Communauté de communes comme l'informatique, les assurances, les fournitures de bureau. Mme Françoise ROUSSILLAT, chargée de ce projet à la ComCom, nous en dira peut-être un peu plus tout à l'heure.

ComCom Bretagne Romantique.

Notre environnement évolue depuis quelques années, et avec une certaine accélération depuis la loi NOTRe 2015, Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Après l'évolution des Régions, des Départements, les Métropoles et le Bloc Communal (ComCom/Communes), clarifier le qui fait quoi est forcément une bonne chose. Optimiser, mutualiser, qui peut être contre ? Personne.

Pour adhérer à un projet, à une évolution significative, la **forme est parfois aussi importante que le fond**. Il nous a semblé qu'elle était insuffisante et c'est une des raisons majeures pour laquelle nous avons manifesté et manifestons encore à Québriac un peu de réserve, voire de résistance, à certaines évolutions.

Notre ComCom a acquis depuis quelques années les compétences de traitement des ordures ménagères, et d'entretien voirie. Quelques autres compétences aussi, peu visibles par la population. A suivre, il y a le Tourisme, et bientôt la Modernisation Voirie, l'assainissement collectif (il y avait déjà l'assainissement individuel), et sans doute à terme le PLU. Une des notions mises en avant est celle de compétence totale : si on a l'entretien voirie, il faut aussi la modernisation. Si on a l'assainissement individuel, il faut aussi l'assainissement collectif. Sinon, la compétence est déclassée et n'apporte pas de valeur ajoutée à la collectivité.

Les questions que nous nous posons sont celles de la bonne articulation de l'action de chacun, la commune en tant que collectivité de proximité, et la ComCom, dans la définition politique et dans la mise en œuvre de la compétence. Pour cela, il nous faut de la concertation, de la collaboration, de la relation.

Cette année 2016, trois sujets ont animé les débats communautaires : le Pacte fiscal et Financier en début d'année, la compétence Assainissement en cours d'année, la compétence PLU en fin d'année et ce n'est pas fini.

Sur le Pacte Fiscal et Financier, qui consistait à faire contribuer financièrement les communes ayant des ZA communautaires, au budget communautaire, à notre sens, l'exécutif communautaire n'a pas déployé les moyens suffisants pour que ces projets qui concernaient la fiscalité des communes et donc leur souveraineté, puissent aboutir.

L'assainissement collectif sera une compétence obligatoire, seule la date définitive n'est pas encore connue, le 1er janvier 2020 étant la date limite. Sur ce sujet, les communes ayant des projets en cours ne sont pas pressées et préféreraient aller au bout avant de mutualiser ; c'est notre cas. Ainsi, nous remettrons à la ComCom un réseau rénové et une nouvelle station.

Enfin, pour le PLU Intercommunal, le législateur insiste sur la nécessaire collaboration entre commune et EPCI. Cette compétence est sensible car elle touche au cœur même de l'initiative communale, de son autonomie, si ce n'est son indépendance. Faut-il avoir peur de ces évolutions ? Pas nécessairement. Parmi les points d'inquiétude et donc de réserve il y a :

1. La forte évolutivité de la législation qui fait que quelque chose qui est facultatif devient vite obligatoire, de partiel devient total (voirie, assainissement, pour quoi pas urbanisme tout entier ?).

2. Le besoin de concertation, de collaboration au sein du bloc communal, constitué de l'EPCI et des communes, et les manques à ce niveau de l'exécutif communautaire, je l'ai déjà dit.

3. L'inquiétude sur les directions prises par le SCOT Pays de St Malo, qui acte l'existence des pôles majeurs ST MALO/ST JOUAN, Pôles Structurants (Dol, Combourg, Pleine-Fougères), Relais (Tinténiac, St Pierre), et donc pour les petites communes qui risquent de n'avoir que les restes de la croissance, s'il y en a !

Parallèlement, suite à l'insistance des communes, la définition d'un projet de territoire à l'échelle communautaire est en cours. Vous avez pu participer à différentes réunions sur le territoire et répondre aux questionnaires. De même le conseil municipal a lui aussi apporté sa contribution. Il permettra nous l'espérons de définir une vision et une ambition communes pour notre territoire sur les 10 ans qui viennent et faciliteront la mise en place de nouvelles compétences partagées. Si nous voulons une communauté forte, elle n'existera qu'en s'appuyant sur les communes, sur des communes vivantes, actives et soutenues. Tout cela demande de l'investissement humain d'abord pour discuter, convaincre, motiver.

2016 : Ont été réalisés les projets suivants :

OUVERTURE VERS L'EST : Aménagement paysager de la liaison vers l'est. Il nous a été demandé un peu d'éclairage public. Ce ne sera pas fait à court terme. Cela dépend en partie du devenir des parcelles privées le long de ce chemin.

RENOVATION de L'ECLAIRAGE PUBLIC : Continuation de la rénovation de l'éclairage public dans les lotissements Nord subventionné à 77,5%. Il reste dix points lumineux dans ce quartier, et nous allons sans doute bâtir un plan de rénovation de l'éclairage du bourg cette fois sur 2 ou 3 ans.

VILLAGES : 2 actions : 1. la numérotation des maisons est achevée. 2. Les arrêts de car ont été redéfinis et matérialisés par le Conseil Départemental. J'y reviendrai tout à l'heure.

ASSAINISSEMENT : les travaux d'extension Ville-Hulin / Grand-Moulin / Basse-Ville sont en cours. Ces travaux vont permettre le raccordement des 30 logements actuels et l'évolution de ce secteur à l'urbanisation, avec des projets essentiellement privés.
A suivre, il s'agit aussi pour 2017 cette fois, de construire une nouvelle station pour passer de 800 équivalent habitant à 1200 équivalent habitant.

SECURITE ROUTIERE : La municipalité se mobilise en matière de sécurité routière. Tout d'abord nous avons accepté le principe des « stop » sur la RD11, du Grand-Bois vers St Domineuc. Même si je suis sceptique de l'impact sur la vitesse, c'est surtout pour rassurer ceux qui arrivent des voies communales vers la RD. De plus, nous avons fait trois réunions sur le Grand-Bois sur cette fin d'année, avec les services du CD35 de La Gouesnière, pour améliorer la circulation. Des mesures de vitesse ont été faites de façon confidentielle au Grand-Bois et au Pont-Houitte en novembre. Nous avons convenu avec les services du CD35 de prendre quelques initiatives courant janvier. Et nous vous ferons un retour sur l'Echo de juin.

Dossiers en cours : EOLIENNES : Nous avons reçu, début novembre, l'avis favorable du préfet de Région pour le dossier éolien, nos voisins de Tinténiac-Dingé aussi. Notre projet est réduit à 4 éoliennes, compte tenu que la plus éloignée dans la forêt, après de nouveaux sondages, en juin dernier avec le SAGE, est sur un espace humide.
Je peux vous annoncer que des recours ont été déposés contre les deux projets.

A propos de FORET : Le reboisement a continué cette année 2016 avec cinq hectares reboisés. Cette fois-ci en façade le long de la départementale. Nous devrions reboiser à nouveau cinq hectares en 2017. Dépenser 25.000 euros par an pendant sept ans est une vraie difficulté pour nous. Nous n'avons aucune aide pour cela non plus.

A propos des COMMERCES : Nous avons subi cette année le départ de nos boulangers. Je rappelle que la commune est propriétaire des murs. Nous venons tout juste de récupérer le local. Même si l'épicerie par le dépôt de pain bénéficie momentanément de cette situation, ce n'est pas ce qu'attendent les québriacois que j'entends nombreux. C'est donc prioritairement vers la recherche d'un nouveau boulanger/pâtissier que nous allons nous tourner.

Et nos autres commerces Epicerie et Restaurant/Crêperie restent fragiles. Soyons vigilants.

2017: Pour cette nouvelle année :

Nous démarrons l'année avec une population officielle de 1627 habitants. en progression de 43 habitants par rapport à 2016 (1584). Nous enregistrons 17 naissances en 2016, soit 5 de moins qu'en 2015. Il est vital pour notre école, pour le travail pour nos agents, pour nos activités locales, nos commerces, que la population continue de croître régulièrement mais sûrement. Ce sera un des défis de l'avenir.
A ce sujet, un projet privé locatif de sept logements est en cours rue de la Basse Ville, et un projet privé de lotissement en 2017, pour 26 lots, dont cinq en habitat social, situé dans le même secteur. Je sens bien l'inquiétude des habitants de ce secteur, qui voient leur environnement se transformer : Impact paysager, circulation, bruit etc. Nous sommes pleinement dans la logique des évolutions légales de ces dernières années sur l'environnement et l'urbanisme : densifier, moins consommer d'espaces agricoles etc.

Cette augmentation 2017 de 2,7 % est aussi importante car elle va atténuer un peu la baisse des dotations 2017.

Dans les projets 2017 :

ACCESSIBILITE et SERVICES : Nous réfléchissons actuellement à une évolution de la Mairie, en termes d'accessibilité, de façon à ce que les services qui sont à l'étage redescendent au rez de chaussée dans la grande salle du conseil. Cela veut dire bâtir une nouvelle salle, réorganiser la circulation intérieure, l'accès aux sanitaires, refaire des sanitaires publics, en intégrant le petit bâtiment annexe. Nous en reparlerons sans doute dans l'Echo de juin. C'est un projet que j'ai repoussé plusieurs fois. Il faut qu'on arrive maintenant à faire cette évolution, si possible sur plusieurs années.

ESPACE PETITE ENFANCE : Dans le domaine de la petite enfance, là aussi nous lançons une étude pour faire évoluer le bâtiment qui accueille la Halte-Garderie et l'espace jeux. Je rappelle qu'une Halte-garderie n'est pas un mode de garde à proprement parler, mais un lieu d'accueil des enfants pour les parents qui ne travaillent pas et qui s'occupent de leurs enfants, pour leur permettre de s'en libérer ponctuellement, souvent à la journée. Un enfant ne peut être en Halte plus de 2,5 jours par semaine.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec le service enfance de la ComCom, le SIVU Anim'6, les associations utilisatrices ADMR et BadaBoum, le Conseil Départemental, la CAF. Cet équipement a 16 ans. Et l'ADMR, gestionnaire de la Halte, avec le SIVU Anim'6, est soumise à des exigences fortes de règlementation par le CD35 et l'ARS.

BIBLIOTHEQUE : La bibliothèque attend depuis un certain temps un nouvel espace. Là encore, il s'agira dans un premier temps de faire une esquisse budgétaire dans le cadre d'un avant-projet sommaire (APS).

REVISION GENERALE DU PLU : Notre PLU date de 2007. Il doit s'adapter aux nouvelles règlementations sur l'urbanisme depuis quelques années qui furent nombreuses : Grenelle, Alur … et en conformité avec le nouveau SCOT. Et aussi bien sûr, pour mettre à jour le Projet Aménagement du Territoire Communal.

Je vais maintenant prendre les différents domaines de responsabilité des adjoints et Conseillers délégués.

Commission PATRIMOINE Communal, sous la responsabilité de M. Louis DENOUAL et de M. Alain BILLON :

Sur la modernisation voirie, compte tenu des contraintes budgétaires, nous avons uniquement refait la route de la Haie de terre. Comme c'est une route submersible, nous allons améliorer le passage vers la Ville Thébault, au cas où.

La commission réfléchit à l'entretien et à la valorisation de nos divers espaces publics. Pour cela, il s'agit de différencier nos espaces paysagers. Nous n'allons pas traiter de la même façon, le centre bourg ou le cimetière que les abords des salles, les étangs ou certaines surfaces de lotissement. Ces endroits sont consommateurs en : main d'œuvre, carburant, matériel et pas toujours très valorisant.

Il y a eu une jachère fleurie à la Donac, à titre de test. Un bilan sera fait prochainement.

En matière de valorisation aussi, nous avons conclu en 2015 un partenariat avec la LPO Ligue de Protection des Oiseaux sur le secteur des étanchets, sur une période de 5 ans. Des observations ont eu lieu, nous venons tout juste de les recevoir. Nous vous ferons part des résultats et des actions à venir dans le prochain Echo. J'en profite pour remercier les participants élus à ces missions.

VIE LOCALE sous la responsabilité de M. Patrick BOISSIER :

L'année 2016, ce sont beaucoup de manifestations et beaucoup de projets pour 2017. L'action communale consiste à soutenir, accompagner les associations et de manière générale les acteurs locaux :

- Le Trail du clocher tors (15 et 25 km)
- Œufs de Pâques
- Fête de la MUSIQUE
- Fête Ecole (APE)
- Fête du Grand-Bois
- Fest-Dez
- ECM avec un bénéfice de + de 19000 euros
- Commémorations 8 mai et 11 novembre (grosses participations de la population)

- Tournoi de belotte et autres activités des anciens de la commune,
- Et les 16 ans de la CRECHE de Noël, de L'ORMEL, toujours un moment fort de fin d'année. Avec cette année, un marché le Noël le 1er jour d'illumination.

  Etc…

Notre action, c'est la réponse de la commune aux demandes de l'ACCA (Chasse) pour un local/labo pour débiter les animaux dans les meilleures conditions, et de l'ESQ (Foot) pour un nouveau vestiaire, avec lesquelles nous nous sommes engagés, ensemble, à bâtir ces lieux.

ACCA : L'ACCA souhaitait un local de 25/30 m2 destiné à débiter les grands animaux tués à la chasse, sangliers et chevreuils. La commune a fourni le local, mis à disposition à titre gracieux, fait les divers branchements, financé les matériaux et les équipements nécessaires (c'est l'association qui a cherché les équipements), et l'association a fait le boulot : décaissement, dalle, les parois, chambre froide, carrelage etc. Je suis ravi de cette collaboration et du résultat !

VESTIAIRES : En fin d'année, ont été mis en place les nouveaux vestiaires du stade de foot. Ils seront opérationnels vers la mi-janvier. Il s'agit d'un bâtiment modulaire de 75 m2, pour un coût de 90.000 euros TTC environ. Deux vestiaires de 25 m2 c'est-à-dire le double de ceux d'aujourd'hui, un vestiaire arbitre, et un sanitaire public. Là encore, l'association se mobilise pour réaliser les extérieurs, mettre en place des équipements complémentaires dans le même esprit que pour la chasse.

Des projets pour 2017 : le retour du Téléthon, et une fête citoyenne en mai.

ECOLE, Responsabilité d'Angélique LEBRETON

Que s'est-il passé à l'école en 2016 ?

1) **Effectifs scolaires 1er janvier 2017** :

Les effectifs scolaires sont les suivants :
- deux classes de maternelle : 55 élèves ;
- quatre classes d'élémentaires : 94 élèves.

Un total de **149 élèves**, soit neuf élèves de moins par rapport à l'année dernière, d'où une fermeture de classe et des classes exclusivement en double niveaux.

Nous pensons être au creux de la vague, compte tenu d'une petite reprise des naissances, des départs moins importants en CM2, et des projets de lotissements.

2) Investissements 2016 :

Investissement : un copieur couleur à l'école, et un nouveau TNI a été installé pendant les vacances, en complément du premierTNI qui appartient à la ComCom.

Vous le savez il y a eu un cambriolage à l'école il y a quelques semaines. Nous sommes en relation avec les assurances pour renouveler les matériels, surtout des ordinateurs et vidéoprojecteurs. Et nous sommes en train de préparer une protection des locaux.

3) Les abris bus

Ils se mettent en place progressivement sur la commune.

La municipalité a implanté trois abris bus en début d'année 2016 aux arrêts suivants : **la Pivaudière, Travoux et la ville es Ray/Ville Thébault**. Deux autres abris scolaires ont été implantés en cette fin d'année : **Le Grand Bois et Lessart**. Il y a une difficulté de positionnement à **Percotte**.

Avant de parler d'abris-bus qui est de la responsabilité de la mairie, notre premier souci a été d'abord et avant tout de conserver nos points d'arrêts de car dans nos villages. C'est de la responsabilité exclusive du CD35 qui délègue pour cela ses techniciens sur place. Et pas un référendum local comme certains le laissent à penser.

Et je tiens à remercier les agents du CD35 pour leur écoute, leur compétence et leur gentillesse tout simplement.

Il faut préciser que l'emplacement de ces abris bus n'est pas toujours facilité par les habitants, qui pour certains, s'opposent à voir un abris de bus près ou devant leur maison, alors qu'avec ou sans les abris bus, les cars doivent pourtant bien s'arrêter !!. Cela reste dommage pour les enfants !!

4) <u>Sécurisation de notre école</u>

Après les évènements tragiques de 2015, les écoles, comme beaucoup d'autres bâtiments se doivent d'être encore mieux sécurisées. En 2016, un travail a été engagé dans ce sens. La gendarmerie est venue à l'école pour visiter les locaux et proposer des améliorations. Il s'agissait aussi de préparer un exercice de confinement, ce qui est obligatoire.

Nos locaux sont d'une manière générale bien agencés et donc bien sécurisés (clôtures, portails et portes fermant à clé, salle de confinement, volets aux fenêtres…). Il faut savoir que les enseignants et agents, restent vigilants au quotidien, à la sécurité en général, mais aussi aux nouvelles règles de sécurité, imposée par l'inspection académique et l'Etat.

Il y a quelques points d'amélioration qui vont être réalisés progressivement.

5) <u>En 2016, l'école publique de Québriac est devenue L'école de la Liberté</u>

<u>Grâce à l'opération « Et si nous donnions un nom à notre école en 2016 »</u>

Le 4 novembre 2016, nous inaugurions le nom de l'école de Québriac.

Au-delà de ce nom, chargé de sens, il convient de saluer l'investissement des porteurs de cette idée : les enfants d'abord placés au cœur du projet, ils ont fait l'essentiel cherché, retenu, voté à la mairie, dépouillé le scrutin … mais également les adultes, qu'ils soient parents, enseignants, agents ou élus. Un bel exemple de concertation et de démocratie participative.

Je dirai un projet qui avait les ingrédients de la réussite : du temps, de la concertation, de l'ouverture.

<u>Que va-t-il se passer à l'école en 2017 ?</u>

1. <u>Investissements</u>

Pour 2017, les principaux investissements seront en priorité ceux destinés à entretenir et sécuriser encore mieux notre école.

2. <u>La réforme des rythmes scolaires (Les TAP)</u>

2017 sera dans la continuité de 2016, avec des activités variées, encadrées par les agents de l'école en priorité mais aussi quelques intervenants extérieurs locaux *(Intervenants envisagés : Mr MEKAS de la crêperie l'arbre en bois pour l'initiation aux galettes mais aussi au karaté, et un spectacle adapté aux petits est envisagé pour les deux classes de maternelles… projets à poursuivre …)*

Il est important de noter une baisse importante des aides financières dédiées aux nouveaux rythmes scolaire depuis septembre 2014.

2 aides financières depuis septembre 2014 :

- Le fond d'amorçage rythme scolaire (aide de l'état) : 90 euros par enfant.
- L'aide financière Conseil Général d'Ille et Vilaine (50 euros par enfant pour l'année scolaire 2014-2015 et 25 euros par enfant pour l'année scolaire 2015-2016).

Le Fonds d'amorçage Rythme scolaire (aide de l'état) d'un montant de 90 euros par enfant semblerait devenir pérenne.
En revanche, l'aide du Conseil général d'Ille et Vilaine n'a pas été renouvelée à la rentrée scolaire 2016. Sans compter la baisse des effectifs pour l'année scolaire actuelle.
Donc, les recettes à venir seront encore en baisse.
Ainsi, il sera important de maîtriser nos dépenses et de faire le maximum d'activité avec nos agents…

Vous remarquerez la prudence d'Angélique qui ne parle pas de faire participer les familles. Si nous pouvons l'éviter …

3. **Les abris bus**

En 2017, la réflexion va se poursuivre pour les autres arrêts de car existants. La commission patrimoine et école se réunira et continuera son travail dans ce sens.

4. **Plaquette pour l'école :**

Un projet de plaquette est envisagé pour l'école de Québriac par la commission municipale école pour 2017. Destinée aux familles et aux nouveaux arrivants.

Pour ce faire, les élus souhaitent créer une commission école élargie et l'ouvrir à des parents, un enseignant et un agent de l'école ; afin de travailler ensemble sur le projet de plaquette. Un appel est donc lancé aux parents qui souhaitent donner de leur temps pour aider la commission école pour ce projet.

5. **Enfin, merci encore…**

aux agents communaux et aux enseignants pour tout ce qu'ils peuvent apporter aux enfants. Sans oublier l'association de parents d'élèves (APE) très présente et investie pour son école par de nombreuses manifestations. Merci aussi aux élus de la commission école et à toutes les personnes investies dans le comité de pilotage rythme scolaire ainsi qu'aux délégués de parents d'élèves.

Sans toutes ces personnes, l'école de la liberté, notre école, ne serait pas, ce qu'elle est aujourd'hui.

2016, CCAS - Une action sociale de proximité, Responsabilité de Marie-Madeleine GAMBLIN

2016, une année riche en actions au plus proche des attentes de la population avec notamment la mise en œuvre de nouvelles missions : la prévention et l'amélioration du lien social. C'est toute une équipe, composée d'élus, de membres de commission et de bénévoles, qui a fait preuve d'une grande capacité d'innovation et d'imagination pour promouvoir des animations et des ateliers créatifs sur la commune.
C'est précisément la diversité et la richesse de toutes ces initiatives qui illustrent bien un des rôles du CCAS en sa qualité de coordinateur, de soutien et d'accompagnement des actions portées par des habitants.

En 2016,

En tant que gestionnaire de l'habitat adapté

- Un bilan positif de sa première année de fonctionnement, début mai et qui se confirme de mois en mois.
  Les premiers objectifs sont largement atteints avec une bonne intégration des habitants du village, leur forte implication, celle de Julie, et celles des bénévoles dans la vie du village. Elle est mesurée notamment par l'occupation de la salle commune devenue aujourd'hui un nouveau lieu municipal et convivial de rencontres, d'animations, ouvert tous les jours et à tous. On y croise les enfants de l'école, des TAP, des espaces jeux, de la halte-garderie, du SIVU, des lotissements voisins, les familles, les associations, les habitants de Québriac, les bénévoles…et bien sûr les habitants du Village selon leur gré, leurs envies et leurs initiatives.

  C'est également l'ouverture du village sur l'animation de la vie locale avec la participation active des habitants au sein même de la vie associative (la préparation des 150 l de soupe !) et du marché de Noël (265 € de fonds récoltés au profit du téléthon grâce à leurs propres réalisations de bijoux !).

- L'accueil de stagiaires : Elise 2è année BTS SP3S du lycée Ernest Renan à St Brieuc avec 7 semaines au village du courtil noë et Solenn Jamet (de Québriac) 2è année BTS SP3S lycées St Martin à Rennes actuellement accueillie au village et pour 7 semaines.

En tant que partenaire Action Santé et Prévention

- La mise en place d'un dispositif de mutuelle santé accessible à tous les habitants de la commune, même les non-salariés avec la signature d'une convention de partenariat entre le CCAS et l'association Actiom (courtier en assurances). La réunion publique du 11 juin 2016 et la permanence du 16 septembre ont permis de présenter **le dispositif Ma Commune Ma Santé.** L'offre s'adresse à tout le monde, sans critère de ressource, sans questionnaire de santé, sans limite d'âge, personnalisable et négociée avec les spécialistes du métier, et s'adapte aux besoins et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux.

  La mise en place d'une action de prévention des chutes « **Equilibr'âges »** destinées aux personnes âgées de plus de 65 ans en partenariat avec l'association Kiné Ouest Prévention et l'Ageclic Combourg. Ainsi, depuis le 28 septembre dernier et pendant 12 séances, 24 personnes se sont retrouvées régulièrement le mercredi après-midi à la salle de la Nouasse, aux côtés de Mme Dominique Dufief, kinésithérapeute et animatrice du groupe. Un bilan très positif pour tous les participants satisfaits des gestes acquis et des conseils donnés, tout cela dans une ambiance très conviviale.

Dans son rôle d'animation de la vie locale

- **La Fête des Voisins et de la Musique sur la place du Village du Courtil Noë**

Pour sa deuxième édition, le 24 Juin, les habitants du Village du Courtil Noë avaient donné rendez-vous à leurs voisins du lotissement du courtil noë et de la résidence du clos de la rabine pour se retrouver autour d'un apéritif. Installés sur la place du village, c'est en musique que les convives ont pu profiter de cette soirée sympathique.

- **Les P'tits Ateliers de Québriac.** Une initiative portée par les habitants de Québriac.
  Deux éditions successives ont été lancées depuis avril 2016 : Bijoux, couture, art floral, créations manuelles, tricot, cuisine, écriture et conte, autant de formules variées et animées par des Québriacoises, toutes bénévoles.
  Le but des ateliers est avant tout de se faire plaisir en approfondissant les techniques pour certains ou tout simplement découvrir des astuces simples pour d'autres ; l'idée étant de créer ensemble, tous âges confondus.

  De simples activités manuelles ? Parce que c'est l'occasion de se rencontrer, de papoter et de participer à des ateliers sympas dans une ambiance conviviale.

- **La Fête de la Famille le 15 Mai 2016**
  Manifestation d'accueil des nouveaux Québriacois qui s'adresse plus spécifiquement aux habitants qui viennent de s'installer à Québriac ou nouveau-nés de l'année et à leur famille. Cette fois-ci, une douzaine de nouvelles familles et sept nouveaux parents avec leurs bébés ont accepté l'invitation. Pas moins d'une cinquantaine de personnes présentes à la salle de la Nouasse ce matin-là.

- **Le Repas du CCAS**
  Tradition : plus de 120 Québriacois, âgés de 68 ans et plus, se sont retrouvés le dimanche 23 octobre. Parmi eux, les doyens mis à l'honneur cet après-midi : Louis et Germaine QUEMERAY, dont j'ai eu le privilège de célébrer avec eux leurs noces de platine, soit 70 ans de mariage, et Madeleine DESOUCHES, tous les trois nés en 1924.

- **Les après-midis récréatifs et les jeux pour tous à la salle NoëLys.**
  En partenariat avec l'association « Au Bois des Ludes » de Québriac, le CCAS organise tous les mois, des temps de jeux gratuits pour tous les joueurs, jeunes et moins jeunes de Québriac, qui souhaitent passer un agréable moment de détente et de découverte.

2017 De nouvelles actions …

- Mise en place de **cinq ateliers mémoire** organisés par le CCAS en partenariat avec l'Ageclic, l'association BRAIN UP et le Conseil Départemental. L'animateur, une neuropsychologue apportera des conseils pour stimuler la mémoire et creuser les méninges avec plaisir ! Sur inscription (15 personnes). Les séances auront lieu le mercredi de 14 h à 16 h à la salle NoëLys **à partir du 11 janvier 2017**.

- Dans la continuité des ateliers Equilibr'âges, proposition **de séances de Gym douce pour les personnes de plus de 65 ans** le lundi de 14 h à 15h à la salle de la Nouasse. Animation par Dominique Dufief, kinésithérapeute. **Première séance le lundi 9 janvier 2017**. Sur inscription.

- **Organisation de la « Journée Découverte » au village du Courtil Noë** fixée le 6 Mai 2017. L'idée est de faire partager au public l'ambiance de vie au village et de faire découvrir ce nouveau lieu d'animation à la vie sociale et locale -> **avis aux élus locaux**

- **Invitation aux nouveaux habitants pour rejoindre «La fête de la Famille »** fixée le 10 Juin 2017,

- **Mise en place d'un guide d'aides facultatives** avec l'aide du Secours Catholique et des travailleurs sociaux,

- **Projet de mise en œuvre d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) par le CCAS en 2017.**

- **Création du logo du village du Courtil Noë.** Un groupe de travail y travaille depuis la mi-novembre.

- **Projet de réalisation d'un poulailler collectif.** Un comité de pilotage composé de toutes les générations a été mis en place. Visite de l'expérience de la commune de Lourmais le 10 décembre dernier dans le cadre de ARGENT de POCHE, action que nous faisons aussi à Québriac, cette année suivie par Réjane.

Aussi, je souhaiterais remercier tous les membres du CCAS pour leur implication et leur soutien, saluer le travail accompli par tous les membres de la commission action sociale élargie (dont deux petits nouveaux !), les bénévoles, des personnes motivées et impliquées.

Intervention de Mme Françoise ROUSSILLAT représentant le Président de la CCBR empêché.

Fin de la manifestation, et invitation au Pot de l'Amitié.